

ministre, j'allais dire traité avec un dédain confinant au mépris. Il faut se souvenir qu'en 40 mois il y a eu six ministres de la Citoyenneté et de l'Immigration, trois sous-ministres et un sous-ministre adjoint en fonction depuis longtemps, pour savoir dans quelles conditions difficiles le ministère a fonctionné. Personne n'a pu prendre la direction fermement en main, ni appliquer les politiques avec vigueur.

Depuis l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement, ce ministère a eu quatre ministres, un sous-ministre suppléant et deux sous-ministres. Le député de Papineau a détenu le portefeuille pendant environ neuf mois et demi. Puis nous avons eu le député de Matapédia-Matane pendant un peu plus de seize mois, après quoi on a condescendu à l'accorder au député de Vancouver-Centre pour seulement cinq mois et demi.

• (5.50 p.m.)

Ces changements, monsieur le président, on ne les a pas faits dans l'intérêt du ministère, ni dans l'intérêt de la politique d'immigration, mais seulement par esprit de parti en vue de régler les problèmes internes du parti libéral.

Triste polka des chaises, jouée aux dépens d'un poste ministériel de première importance. Le premier ministre n'a permis à nul de ses ministres, peu importe leurs talents, de connaître avec précision les bornes du ministère. Ce qui est encore plus significatif, c'est que seul l'honorable représentant de Vancouver-Centre croit en réalité à l'immigration comme un instrument de politique nationale, et lui seul a eu l'enthousiasme et le zèle de chercher à formuler une politique constante pour le ministère.

Ensuite, monsieur le président, je fais les réserves les plus sérieuses en ce qui concerne la fusion du vieux ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration en un nouveau ministère de la main-d'œuvre et la nomination d'un nouveau sous-ministre. Loin de moi l'idée de m'opposer à la nomination d'un particulier pour des motifs de participation active à la politique. Je n'ai jamais pensé qu'il fallait empêcher les particuliers qui ont du goût pour la politique d'obtenir de l'avancement, mais le nouveau sous-ministre, par nature, porte si fortement à la controverse, attire tant les attaques, connaît et comprend si mal l'immigration, qu'à mes yeux, je l'avoue, sa nomination constitue une grave erreur et un coup terrible à porter à la fonction publique du Canada.

Néanmoins, la structure envisagée dans le cas du nouveau ministère de la main-d'œuvre a plus d'importance que la personnalité de qui que ce soit. J'en aurai long à dire sur le sujet quand la Chambre sera saisie de la

mesure législative concernant l'établissement de ce ministère. Je tiens simplement à dire au premier ministre, à cette date tardive, en vue de le persuader, que c'est une grave erreur de politique nationale que d'imposer l'immigration à un portefeuille qui s'occupe essentiellement de questions concernant le travail.

A en juger d'après ma propre expérience comme titulaire de ministère, je sais que c'était le ministère du Travail qui exerçait constamment et obstinément des pressions en vue de réduire l'immigration, de la diminuer, de la refréner, à une époque où l'économie aurait eu besoin, selon moi, de l'action stimulante d'une immigration plus considérable. L'an dernier, j'ai eu l'occasion de visiter la Nouvelle-Zélande et l'Australie, de m'entretenir longuement avec les ministres chargés de l'immigration dans ces pays et de discuter de la question de façon plus détaillée encore avec le personnel de leurs ministères. On s'est montré d'une courtoisie exceptionnelle à mon égard, dans les deux pays; aussi j'hésite à faire des comparaisons, de celles, en tout cas, qui seraient désobligeantes.

En Nouvelle-Zélande, le portefeuille de l'Immigration est rattaché à celui du Travail, et c'est un ministre dynamique et très compétent, M. Tom Shand, qui est titulaire des deux. En rétrospective, je ne puis m'empêcher d'avoir le sentiment que le portefeuille de l'Immigration y est, en comparaison de l'Australie, où il constitue un portefeuille distinct, un instrument très discret de politique nationale. A ce propos, j'aurai bien davantage à dire quand la Chambre sera saisie de la mesure législative.

L'une des conséquences regrettables de cette polka des chaises, quant au portefeuille de la Citoyenneté et de l'Immigration, est le retard dans la présentation d'un Livre blanc sur l'immigration. C'est le 31 décembre 1964, je crois, lors d'une conférence de presse, que le premier ministre a promis un Livre blanc sur l'immigration. Il s'est exprimé en ces termes:

J'ai demandé au ministre de préparer sur la politique d'immigration, l'administration de l'immigration et les méthodes d'immigration, en indiquant ce qui a été fait et ce qui se prépare, un Livre blanc qui serait disponible, s'il y a moyen—et je crois que c'est possible—au début de la prochaine session du Parlement.

La session suivante est venue et s'est terminée, monsieur le président, et nous sommes lancés dans une nouvelle session. Quinze mois se sont écoulés et il n'y a pas encore de Livre blanc; pourtant le premier ministre était convaincu qu'il serait prêt avant l'ouverture de la dernière session.

La faute n'en est pas aux fonctionnaires du ministère. La faute en est à la succession de ministres que nous avons eus depuis le